

## Les banques excluent de plus en plus le financement des armes nucléaires

**Dans son rapport fin juillet, l'ONG pacifiste PAX comptabilise 109 établissements excluant totalement ou partiellement le financement de ces armes. Son partenaire, la coalition antinucléaire ICAN, juge que les banques françaises ne vont pas assez loin.**

Le désengagement se poursuit. Dans un rapport publié fin juillet, l'ONG PAX indique que 109 établissements financiers dans le monde excluent désormais, totalement ou partiellement, le financement des armes nucléaires, contre 35 seulement en 2014. Avec la guerre en Ukraine, les risques d'escalade nucléaire persistent, souligne l'organisation pacifiste néerlandaise. « Les menaces ouvertes de la Russie d' utiliser des armes nucléaires au cours de l'année écoulée ont illustré les dangers inhérents à la dépendance vis-à-vis de ces armes et à la valeur que les pays leur accordent pour préserver la paix et la sécurité internationales. »

« Heureusement, le secteur financier montre de plus en plus qu'il peut être un acteur important du changement », se félicite l'ONG. Parmi les 55 institutions financières qui excluent totalement ces financements, la plupart, hormis le néerlandais Rabobank ou DNB en Norvège, sont des établissements de taille petite à moyenne. S'ajoutent les groupes financiers qui appliquent des exclusions partielles, dont de grandes banques comme Crédit Agricole, BNP Paribas, Deutsche Bank ou encore Barclays.

Mais la coalition de 570 ONG associées au rapport, l'ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons), qui milite pour le désarmement nucléaire, pointe du doigt les banques françaises. « De plus en plus de banques dans le monde arrêtent d'investir dans la production d'armes nucléaires, mais pas en France ! » dénonce l'organisation. Ainsi, BNP Paribas et Crédit Agricole appliquent certaines exceptions à cette politique, en contribuant au financement de programmes nucléaires d'Etats appartenant à l'Otan, dont la France. L'ICAN regrette également la volte-face du Crédit Mutuel Océan. Dans sa politique sectorielle de défense datant de décembre 2022, la filiale du groupe mutualiste se référait, selon le rapport, au traité du TIAN, visant à interdire les armes nucléaires. Mais en juillet dernier, cette mention a été supprimée.

### Des critiques mal reçues

Derrière son action, cette coalition d'ONG milite en effet pour la mise en oeuvre de ce texte des Nations unies entré en vigueur en 2020 et ratifié par 68 pays. Il vise à interdire totalement la mise au point, l'essai, la production, le stockage, le transfert, l'utilisation et la menace de l'utilisation d'armes nucléaires.

Des critiques mal reçues du côté des banques, alors que les industriels de l'armement leur reprochent par ailleurs de ne pas en faire assez pour les financer. « Demander aux banques d'arrêter de financer totalement les armes nucléaires au titre du TIAN, c'est s'appuyer sur un traité qui ne fait pas l'unanimité et qui n'est ratifié par aucune puissance nucléaire dont la France », réagit Stéphane Audrand, conseil des banques sur leur politique de financement de la défense. « C'est donc d'une portée extrêmement limitée et cela revient à ne pas reconnaître l'enjeu de sécurité auquel ces armes répondent » .

Ce qui ne veut pas dire que les banques françaises financent tout sans distinction. Celles-ci se réfèrent en effet au TNP, le Traité de non-prolifération entré en vigueur en 1970 et soutenu par les cinq pays dotés de l'arme nucléaire. Signé par 191 Etats, soit plus que tout autre accord de désarmement multilatéral, ce texte interdit aux pays non dotés d'acquérir l'arme, tout en organisant la non-prolifération et l'accès pacifique à l'énergie atomique.

Ainsi, dans sa politique de défense, Crédit Agricole indique clairement exclure le financement des armes nucléaires des Etats non dotés au titre de ce traité. « Et si elles ne le mentionnent pas, parmi les Etats qui en sont munis, les banques françaises ne financent aucune entreprise liée à la Russie ou à la Chine », souligne Stéphane Audrand.